

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)

1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Travail de Master (TMA)
Code	
Filières, orientations et options	☐ BA OF ARTS EN MUSIQUE ☐ BA OF ARTS EN MUSIQUE ET MOUVEMENT ☐ Instruments ☐ Instruments historiques ☐ Chant ☐ Direction d'orchestre ☐ Direction de chœur ☐ Composition ☐ Composition à l'image ☐ Musique et musicologie ☐ MA EN PÉDAGOGIE MUSICALE ☐ ENSEIGNEMENT ☐ Instrumental ☐ Vocal ☐ MUSIQUE À L'ÉCOLE ☐ RYTHMIQUE JAKES-DALCROZE ☒ MA EN INTERPRÉTATION MUSICALE ☒ CONCERT ☒ Instruments ☒ Chant ☒ <i>Option Musique de chambre</i> ☒ <i>Option Musique contemporaine</i> ☒ <i>Option Performer-composer</i> ☒ ORCHESTRE ☒ ACCOMPAGNEMENT ☒ <i>Option Chef-fe de Chant</i> ☒ MAESTRO AL CEMBALO ET DIRECTION D'ENSEMBLES BAROQUES ☒ MA EN INTERPRÉTATION MUSICALE SPÉCIALISÉE ☒ SOLISTE ☒ Instruments ☒ Chant ☒ PRATIQUE HISTORIQUE ☒ Instruments ☒ Chant ☒ MUSIQUE MÉDIÉVALE ☒ DIRECTION D'ORCHESTRE SPÉCIALISÉE ☒ DIRECTION DE CHŒUR SPÉCIALISÉE ☒ MA EN COMPOSITION ET THÉORIE MUSICALE ☒ COMPOSITION ☒ COMPOSITION DE MUSIQUE MIXTE ☒ <i>Option Multimédia</i> ☒ THÉORIE MUSICALE ☒ <i>Option Enseignement</i> ☒ <i>Option Recherche</i> ☒ <i>Option Ethnothéories</i> ☐ MA EN ETHNOMUSICOLOGIE
	☐ Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières

Site	☒ Genève ☒ Neuchâtel	
Niveau du cours	Si cours annuel : ☐ A1 ☐ A2 ☐ A3 ☐ A4 ☐ A5	Si cours semestriel : ☐ S1 ☐ S2 ☐ S3 ☐ S4
2. Organisation		
Organisation temporelle	☐ Cours régulier annuel ☐ Cours régulier semestriel ☒ Unité d'enseignement ponctuelle (stage, masterclasse, session, tutorat etc.) <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>	
Si cours régulier, minutes hebdomadaires		
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	Travail personnel Tutorat (8h ou 10h pour les étudiant-e-s du Master en musique médiévale)	
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	☐ Cours individuel ☐ Cours-atelier en petit effectif (jusqu'à 5 étudiant-e-s) ☐ Cours-atelier en moyen effectif (jusqu'à 7 étudiant-e-s) ☐ Atelier (jusqu'à 18 étudiant-e-s) ☐ Cours (jusqu'à 40 étudiant-e-s) ☐ Autre : Type d'enseignement : Nombre d'étudiant-e-s :	
Langue(s) d'enseignement	☒ Français ☐ Allemand ☐ Italien ☐ Anglais	
3. Prérequis		
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	☒ Pas de prérequis ☐ Avoir validé l'unité d'enseignement : ☐ Autre(s) :	
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)		
• Mener une recherche documentaire de façon autonome. • Adopter une posture à la fois réflexive et critique visant à justifier des choix artistiques auprès des pairs. • Articuler pratique et théorie dans un écrit rédigé de manière claire et concise.		
5. Contenu et forme de l'enseignement		
• Travail personnel réalisé par l'étudiant-e. • Accompagnement du ou de la professeur-e de discipline principale dans le choix de la thématique et dans l'avancée du travail. • Accompagnement d'un tuteur ou d'une tutrice durant la recherche et la rédaction du TMA.		

6. Modalités d'évaluation et de validation

Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.

TYPE DE VALIDATION

- | | | |
|--|---|--|
| ☒ Examen noté* | ☐ Contrôle continu noté* | ☐ Participation |
| ☐ Rapport de stage | ☐ Co-évaluation | ☐ Autre(s) : |

* MODALITÉS D'ÉVALUATION

- | | | |
|--|---|--|
| ☐ Prestation artistique | ☒ Production écrite | ☒ Production orale |
| ☐ Autre(s) : | | |

Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :

Contenu de l'examen (si pertinent) :

Le travail de Master est validé par une évaluation conjointe d'un travail écrit et d'une soutenance orale.

COMPOSITION DU JURY

- | | |
|--|---|
| ☒ Professeur-e-s concerné-e-s avec voix consultative | ☐ Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative |
| ☒ Expert-e interne | ☒ Expert-e externe |
| ☒ Représentant-e de la direction (présidence) | |

Remarque(s) :

Le TMA est évalué par le jury de la soutenance constitué d'un-e représentant-e de la direction, d'un-e expert-e externe ou interne et du tuteur ou de la tutrice avec voix consultative.

Le TMA dans le cas du Master en musique médiévale est soutenu lors du récital par le même jury qui évalue la prestation artistique.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Possibilité	☒ Remédiation possible ☐ Pas de remédiation <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	La remédiation est ouverte à la demande de l'étudiant-e lorsque la note se situe entre 3.5 et 3.9. La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.

8. Remarques

Pour plus de détails, se référer aux « Consignes pour le Travail de Master » et aux « Consigne pour le Travail de Master en musique médiévale » dans l'Intranet de la HEM.

9. Bibliographie

10. Enseignant-e-s

Le ou la professeur-e de discipline principale.

Les tutorats sont assumés sur le site de Genève par :

Talia Bachir-Loopuyt

Niels Berentsen

Guillaume Castella

Patrik Dasen

Carolina Gauna

Johann Vacher

Et par Orane Dourde sur le site de Neuchâtel.

Dans le cas du Master en musique médiévale, le tuteur ou la tutrice est attribué-e au moment de l'admission selon le préprojet présenté par le ou la candidat-e.

Coordination : Guillaume Castella

11. Validation du descriptif

Date de validation	2025
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM